



Partenaire officiel de la Fédération Française d’Aviron depuis 10 ans, CNR met le cap vers Paris au côté de la sélection tricolore

Alors que les meilleurs athlètes mondiaux seront réunis dans la capitale dans 10 jours, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) réaffirme son engagement aux côtés des rameurs et rameuses qui disputeront les épreuves d’aviron et de para-aviron sous pavillon tricolore. Une occasion de mettre en lumière 10 ans de partenariat avec la Fédération Française d’Aviron (FFAviron), qui permet à CNR de contribuer au rayonnement de la discipline dans les territoires, d’accompagner les Équipes de France dans leur quête de médailles et d’apporter un soutien individuel aux champions Margot Boulet, Matthieu Androdias et Hugo Boucheron.



CNR, premier supporter des Équipes de France

Depuis le 12 juillet, les portraits géants de Margot Boulet, Matthieu Androdias et Hugo Boucheron, tous trois médaillés à Tokyo en 2021, recouvrent le bâtiment principal du siège lyonnais de CNR, concessionnaire historique du Rhône. Une manière pour l’entreprise et ses 1 500 salariés d’afficher son soutien aux 22 athlètes des Equipes de France d’aviron et de para-aviron qui seront sur la ligne de départ du stade nautique de Vaires-sur-Marne dans quelques jours. L’occasion aussi de rappeler le rapport privilégié qu’entretiennent CNR et la FFAviron avec le Rhône, ses affluents et leurs territoires, et qui fonde leur partenariat depuis 2014.

Offrir aux athlètes un cadre propice à la performance

C’est en effet à 2000 mètres en amont du siège de l’entreprise, sur la Saône, qu’est situé le Cercle de l’Aviron de Lyon, le club d’entraînement d’Hugo Boucheron et de Matthieu Androdias. Le tandem masculin multi-médaillé dans la catégorie deux de couple et la parameuse Margot Boulet, alignée en quatre barré mixte PR3, bénéficient d’un soutien financier de CNR. Cet accompagnement individuel contribue à entretenir un cadre d’entraînement propice à la préparation des plus grandes compétitions nationales et internationales, et à les épauler dans leur quotidien d’athlètes de haut niveau.

Promouvoir et démocratiser la pratique de l’aviron dans les territoires

Outre son statut de sponsor officiel des Equipes de France d’aviron et de para-aviron, CNR contribue depuis 10 ans au développement d’une vingtaine de clubs situés le long de vallée

du Rhône, dans la métropole lyonnaise et sur le lac du Bourget. Elle contribue notamment à la modernisation et à la création d'infrastructures telles que la base multimodale Aviron Bugey Haut-Rhône dans l'Ain, ou encore à l'achat de bateaux de sécurité pour accompagner les rameurs, comme à Saint-Pierre-de-Boëuf dans la Loire.

À travers diverses actions de mécénat, CNR s'engage aussi au côté de la FFAviron pour :

- poursuivre la dynamique de féminisation de ce sport, autant chez ses pratiquants que dans ses instances décisionnaires : la fédération compte aujourd'hui 45 % de licenciées ;
- faire découvrir en milieu scolaire et aux personnes en situation de handicap la discipline et ses bienfaits pour la santé des pratiquants ;
- sensibiliser les licenciés de la fédération à la protection des fleuves et de leurs écosystèmes naturels.

Le nombre de pratiquants n'a cessé d'augmenter ces dix dernières années, avec une croissance moyenne de 5 à 7 % par an.



« Nos rameuses et rameurs peuvent compter sur le plein soutien de CNR dans ce grand moment de sport et de rassemblement qui fera vibrer notre pays à partir du 26 juillet. Je suis fière que notre entreprise contribue, depuis maintenant 10 ans, à hisser haut les couleurs de l'aviron français dans les plus grandes compétitions internationales, au travers d'un partenariat exemplaire, fortement ancré dans les territoires et guidé par une conviction commune : la performance est toujours le fruit d'une énergie collective. »

Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR

Contacts presse

Romain Jacquet - r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

Béatrice Aillaud – b.aillaud@cnr.tm.fr – 06 07 27 46 07

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.